RAPPEL RAPPEL RAPPEL RAPPEL

Nous vous attendons en grand nombre aux assemblées générales spéciales!

Quand? ce samedi 14 décembre 2013

Où ? au Zoo Sauvage de St-Félicien, salle de l'auditorium au 2230, boulevard du Jardin

Pourquoi devons-nous être présents ? Car d'importantes et nombreuses modifications aux règlements seront présentées et soumises au vote

Déroulement de la journée

•	8 h 00	Accueil

- 9 h 00 Assemblée des membres
- 12 h 00 Repas servi gratuitement sur place
- 13 h 30 Reprise des assemblées (Plan conjoint)

Vote à l'assemblée des membres

• Deux droits de vote seront accordés aux personnes morales regroupées, sociétés et coopératives ayant plus d'un actionnaire, et ce, sur remise des procurations (voir exemple de procuration au verso).

Vote à l'assemblée du Plan conjoint

• Un droit de vote sera accordé par producteur inscrit au Plan conjoint. Les sociétés et coopératives doivent être munies d'une **procuration**. La procuration peut être la même que celle présentée lors de la première assemblée.

RÉSOLUTION POUR UNE SOCIÉTÉ OU UNE COOPÉRATIVE

(Procuration spéciale)

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ OU DE LA COOPÉRATIVE

			(Nom	de la soci	été ou coopéra	ative)		,	
	TEN	UE LE						,	
		À _					_		
II	est	proposé	par					, a _l	ppuyé par
							résolu,		
parti, défendre les cet effet lors des Québec.	s intér	êts de notre	socié	té ou c	oopérative	e, voter o	ou signer to	out docum	nent relatif à
Copie certifiée co	onform	ne							
(signature)									
Sianá à				ام					